LES REUNIONS COLLECTIVISTES New da Gartigay. — Dans la malle de M. Floria, haretter, rue de Cartigay, 18a, MM. Cospet et siste, avaient 646 charges par le parti collectiresse prandre la parole. Le premier a critique such couvres de JAdministration de M. Sarveur de la Jacob de Cartigay de la constante de la participa de la constante de la constante de la constante de a participa de la constante de la constan

sus parti.

Rus du Tiffessi. — Une réunion collectiviste a eu
lieu marcii soir dans la saile de M. Velghe, rue du
lieu marcii soir dans la saile de M. Velghe, rue du
lieu intilieui. Elle était prévluide par le citoyen Wattremez, ansisté des assesseurs Roussel et Dujardin.
M. Jules Quesqu' y assistant.
Le citoyen Leban s'efforça de prouver que pendant
Le citoyen Leban s'efforça de prouver que pendant
l'année 1991 les secoutes aux indigents avaient été
plus importants qu'en 1990 sous l'administration
Motte.

Motified importants qu'en 1930 de l'administration Motifie.

Pour rerminer la réquion, le citoren Jules Quesde, lont la parole un peu faible trabit, noalgré lui, son état de santé; peund la porole pour jusqu'er les électurs presents qu'en ellesant dimanché prochain la liste collectiviste, ils sacheminéralent vers ju agrande réforme qu'i ne peut veulr que du Gouver-

La réunion est levée à dix heures apres le vote

A WATTRELOS Les Candidats de l'Union Républicaine Démocratique

1" Section : MAIRIE

(Burcau de vote : Mairie)

THERIN JOSEPH, maire, conseiller sortant BEUSCART LOUIS, membre de la Commis sion des Hospices, conseiller sortant; DESTAILLEUR EMILE, encolleur, conseil ler sortant; DESFONTAINE CARLOS, contremaître, con

seiller mortant; LAURENT Lforoup, pharmacien; COUSART François, licencié en droit, con

seiller sortant;
DUBUS CLEMENT, représentant de commerce, conseiller sortant;
JUBARU EMILE, cultivateur, cons. sort.

2º Section: VIEILLE-PLACE

MM
THERIN JOSEPH, maire, conseiller sortant;
LABBE HENER, blanchisseur de laines, conseiller sortant;
DEFFRENNES HENER, employé de commerce, conseiller sortant;
LEMAN CHARLES, conseiller sortant;
LEFEBVRE CLEMENT, tisserand, conseiller sortant;

sortant; MALFILATRE CHARLES, représentant de

3º Section : CRETINIER (Bureau de vote : Ecole de garçons de du Sapin-Vert)

THERIN JOSEPH, maire, conseiller sortant; CLARINSE JEAN-BAPTINE, cultivateur; DESCHAMPS HESEI, tisserand; DUCOULOMBIER JEW-BAPTISTE; DUCOULOMBIER JEW-BREITST:
PENNEL JULES, narracher;
GONTON ETIESSE, peigneton;
FRANCHOMME CYRILLE, rentreur;
PLOUVIER ALBERT, employe de commerce;
DELECROIX Louis, ancien cultivateur.

4º Section: BAILLERIE

(Bureau de tote : Scole de garçons de la Baillerie)

MM. LIAGRE JEAN-BAPTISTE, adjoint au maire, Conseiller sortant : LERUSTE JEAN BAPTISTE, cultivateur, con seiller sortent; PLOUVIER LOUIS, employé de commerce, ancien conseiller; LEURIDAN Louis, adjoint au maire, con-

ec. section (Place). — Brifiau Henri, conseilgenéral, conseiller sortant; Dobigles Lous,
reburel de journaux; Monnier Henri, ouvrier
trus Sanaulle Heori, ouvrier penjeut; Fonhe François, cordonner; Leryck Henri, ouvrier
remour: Struwe Heuri, ouvrier chapelier: Leter Florimond, ouvrier tisterand, conseiller sor-

Section (Vieille Place) — Leconte Florimond, tree finiers of armoreller sortant; [Dobigues us marchand do journaux; Lecheva Henri, cultivation on a consultrial south of the period of the consultrial points of the consultrial points of the consultrial points.

tam de commerce. Bi dant Henri, conseiller general, conseiller sertant.

S Section (Costined).— Deprine Pierre, conseiller sertant, Planhaut Endle, ouvrier boulanger, conseiller sertant, Delantoy Alphones, on vier tisserant; Vales Vietor, marchand; Plequet Jules, coliterer, conseiller sertant; Lerongs Jules, ouvrier ratacheur; Houzet Paul, ouvrier fileur; Caron Louis, murchand; Delannoy Louis, conseiller prud'homme, conseiller sortant.

A Section (Pailleris).— Ebbiges Louis, marchand de journaux; Pesin Louis, iepræentant de commerce; Delec'hae Alexandre, debitant; Briffaut Henri, conseiller genéral, conseiller soriant.

A CROIX Cinq listes en présence

La luce premet d'étre charde, à Croix, d'unan-che procinant. En effet, outre les deux listes, repu-blicame et socialiste un ties, dejà parues, une liste radicule socialiste un ties, dejà parues, une liste poraliste indépendante. Une cinquieme liste, presentée par les républi-cains democrates proportionnalistes vient aussi de surgir.

La liste des républicains démocrates proportionnalistes

proportionnalistes

Cetts dernière liste comporte seulement neut nous que voici: MM. Maurice Bouan, professels d'art. industriel; Léon Charlet, carrossier; Francois Comerce, dessinateur: Leuis Delaby, liseur: Louis Lambrechts, chauffeur; Adrien Laporte, vice-president du consoil de prud'hommes; Edmend Liagre, représentant; Emile Salomon, conseiller prud'hommes; Octorges Willot, comptable. Voici la profession de foi de ces candidats:

Industria aux reservistes.

Ness avois la conviction que quelquie années. de bonne edministration perpuétraient de favorier les familles acombreuses ou indigentes en créant a dété des crivres cristantes, de nouvelles couvres cui en autorier de la constitución de nouvelles couvres ou en autoritonant l'initiative privée: Maier de la Constitución à la Constitución a la consultation des nouvrisons est de la Constitución d'un institución de la constitución d'habitations ouvrières, etc., etc. Nous youlons, dans les travail, imposer le mainitum de nalaires et obtenir l'application progressive de la journée de àuit heures et de la semaine anglaise.

Nous estimons que l'œuvre primordiale du prochain Conseil sera: de défendre l'intégrités du territoire de notre ville; de donner à tous la liberté des manifestations sur la voie publique; de solutionner au plus tôt et au miseux des intérêts des consommadeurs, la question du gaz; d'organiser rérieusement la voirie; dont tous nos contitovens connaissent l'était lamentable.

Ce que nous proposons:
Partisans résolue de la représentation proportionnelle, et pensant que les intérêts municipaux proposons une paivent que gagner à érre gêres par les représentants de tous les partis, nous proposons l'application de ce mode de scrutin pour notre ville. Que tous les partis combattent donc le 5 mai sous leut drapeau veriatable, et que au second tour tous ceux qui se sont interesaes au premier scrutin composent une late de creatin pour notre ville. Ous ten partis quant un nombre de représentants de tous les partis quant un nombre de représentants de tous les partis quant un nombre de représentants de tous les partis quant un nombre de représentants de tous les partis que de partenues au premier composent une late de représentation proportionnelle, chaque parti ayant un nombre de représentation proportionnelle chaque que second autoritée d

Nous ne voulons faire le jeu de personne, et Nous ne voulons faire le jeu de personne, et d'avanne nous nous engageons à suivre, quant à nous, cette ligne de conduite au second four. Nous attendrois au leudemain du scrutin, des proposition dans ce sens de la part des différents conités, mais s'ils se derolent nous nous adresse-rons directement au bon sens des élacteurs pour faire triompher cette icise de justice et de loyauté. Vare la République! Vive la démocratle! Vive Croix!

A FLERS-BREUCO

La liste de concentration républicaine. — Nous publions ci-après les nous des candidats de la liste de concentration républicaine de Flers, section du Breucq: Benjamin Cuignet, Lours Lepers, Désiré Piccavet, Jules Tiers, consecullers sortants; Arthur Caby, trieur de laine; J. B. Chiffre, employé; Henri Choquenet, comptable: Lairen Decora, coutremaître; J. B. Desmarets, employé; J.-B. Leplat fils, cultivateur; Léon Vanderavez, metursière.

A FLERS-BOURG

Liste des candidats socialistes

publiona à titre d'information la liste de

Liste radiantementaliste. — La section radicale de Flets-Bourg presente, aux elections numericales la liste suivante, que noia publione a titre de document: MM. J.-B. Tancre, adjoint; Louis Cardon, conseiller sortant; Paul Desplanques, ajusteur; Altred Duboa, méramicien; Fernand Pournier, employé; Achiře Lecombe, retraite; Arthur Laguean, ajusteur.

A LYS-LEZ-LANNOY

Nous publions, ci-dessous, l'appel oux électeurs s l'« Union Republicaine » dont nous avons pu-né la liste des candidats mardi definier. Cette tre à sa tate le maire actuel, l'honorable M. unis Pointeiny qui, depuis trente et un ains, admi-stre la ville acre un tact, une sageatte, une im-ritalité et un dévouement partains;

en bon etat es travaux de pavage de la rue de la TouBittlel. Les trottorra de la rue qui conduita de la cuBittlel. Les trottorra de la rue qui conduita de la cude Leera au cinetière sont aussi de la fue de la Toude Leera au cinetière sont aussi de la fue de la cuchèvement des trottorions de notre territoire (hamean du Bon Bene) a été aussi une gisnele amimean du Bon Celle a été aussi une gisnele amimiration pour ce quartier si peuplé. Nous avonsessaye au plusieurs chemins un gravier qui nous
essaye au plusieurs chemins un gravier qui nous
essaye au plusieurs chemins un gravier qui nous
essaye au plusieurs chemins un gravier qui nous
enertre sur tone les trottorirs de la ville en remplacement des scories. Grâce à notre intervention,
esquedius soient contiaues. L'eclarisege des rues a
unssi au tous nos soins. Tout en augmentant le
nurbre des lanternes, munies de best Auer, restent
diumies toute la nuit et poedant toute l'année.
Nous pourtons dire, avec orgaeil, que Lys est la
suelle commune de l'arrondissement de Lille dans
laquelle on éclaire toute la nuit et en toute saison.
De plus, nous avous la promesse que la trancéeerra commencée sous peu pour éclairer la rue Guanberg (quartier de l'ancienne Place). Quoi qu'un
ait dit, tous les bâtiments communeux sont dans
n parfait état d'entretien, nous pouvons le certière.

Nous avons pu aussi mener à bien l'agrandis-

prod'homme; Oeorges Willot, comptable,
You is profession de foi de ces candidats
Portgotion lous most presentions à vos suffiage.
Nons aurons quil y a a Croix un nonitre
cer siderable de differentes lites differentes lites de inferentes lites de inferentes into a suffiage.
Nons aurons quil y a a Croix un nonitre
cer siderable de differentes lites de inferentes de la democratica de justice et de firsternite oui sont la fosse du un leur s'alle de inferentes lites de inferentes lites de inferente lites de inferentes lites de inferentes lites de inferentes de la democratica de justice et de firsternite oui sont la fosse du un leur s'alle de la firste de la contribution de sont de l'imperimente de inferente lites de la democratica de la firste de la first de la

a. Nota continuerous à améliorer l'éclairese de la ville par la pose de nouvelles lanternes. Les routes, les chemins et les eagtiers seront toujours l'objet à En un mot, note continuerons à travailler à la prospérité de la ville de Lys et nous ferons en sorte qu'elle conserve le premier rang dans les communes du canton.

Blectours, si vous voulez la prospérité de notre ville pour la liste entière l'Union Républicaire oubsiez pas qu'une soule rature affaiblit vo ulletin et surtout pas d'abstention.

ulletin et auriout pas d'abstention.

Bostesny Loois, meirer Locufier Prançois et Paul Salembier, adjoints; Benscert Louis Constant Aerthur, Carette Leuis, Coctestaus Louis, Delarancy Jean, Delgrange Etienne, Delegrange Etienne, Delegrange Louis, Broissart Achille, Dubar Louis, Dubus Ferdinand, Pavaraque Alphonne, Gossart Henri Housé Florimond, Leclarcy Emile, Lepers Jules, Meurisse Louis, Roges Edmond, Spingler Alexandre.

Edmond, Spingler Alexandre.

**Liste des condidats de l'Union Républicaine Radicale-Socialiste. — Nous publions cette liste à titre d'information: Louis Vibert, propriétaire rentier; Clovis Delahousse, aucien gardenampètre, administrateur du Bursau de bienfasance; Alfred Liénard, employé de commerce; François Casquevaux, tisserand; Alphones Getniers, peintre dévorateur; Amand Bosaut, employé: Adolphe Bousemart, négociant en bois; Alfred Bourgois, tisserand; Alphonse Burv, entre provieur de menuiserie; Edmond Dupout, ourdisseut; Louis Dorpe, magasinier; Jules Dujardinjournalier; Léon Boussemart, brasaeur; Buri Degand fils, tisserand; Alfred Dubus, magasinie; Alfred Bejesgère, tisserand; Louis Dujardin; groon brasseur; Louis Fromont, retraité des douanes; Louis Ledanc, rentier; Renri Noncie. Jacteur des postes.

postes.
A HEM

La profession de foi de l'Union Républicaine Libérale et Progressiste
Nous publicaine Libérale et Progressiste
Nous publicaine Libérale et Progressist qui radre ban avec les idees de justice, de libert et de progres dont eout animés les candidats composant la liste de cette union:

lioration de l'hygiène générale;

5° Ils reprendont les études en vue de l'éta-blissement d'une gare, jugeant celle-ci naccesaire pour assurer à la commune une plus grande pro-périté et par cela même les reacources nécessires es développement des ouvres d'assistance sociale;

5° Ils encourageront la construction, par l'ini-tiative privee, d'habitations ouvrières pour les familles nombreuses.

5° Enfin ils discuteront les affaires communales publiquement, «) non dans des seunces secrétes qui ethappent au contrôle des labitants de la commune.

» Si vous appréciez de même manière la aitue tion communale, vous volerez, avec discipline et sons ratures, pour la liste des candidats de l'Union Republicaine Liberale et Progressiste. Vive Hem! Vive la Republique! »

Vive Item! Vive la Republique!

Voici la liste des candidats de l'Union Républicaine Libérale et Progressats:
Bousemart Pierre, comptable; Bauduin Heuri, teinturier; Delberghe Louis, maraicher; Leplar Désiré. nesqueant; Duqueane Emile. tompsler: Picavet Henri. cultivaseur; Dereuz Jean, négociant; Leuridan Paul, menusier; Begbin Eduoud, épicier; Heapel Pierre-Joseph, teinturier; Pullelong Jules employé, Pollet Henri, cultivaseur; Mullier Clodomir, magasinier; Leclerog Charles Arsur, teinturier; Delcourt. Louis, jardinier; Rourgeois Henri, teinturier; Delcourt. Louis, jardinier; Brouggeois Henri, teinturier; Dreiermont Louis, arpenteur; Droulez Henri, propriétaire.

A WILLEMS

Liste des condidats républicains. — MM. Loui
Pottice, inaire de Willems, so présente aux életions municipales prochaines avec trois membre
de l'ancien conseil: MM. J. Delesalle, adjoint
J. B. Desmettre et D. Derache, conseillers sor
tants.

Be note à prouve; Nous citone textuellement Be note à prouve; Nous citone textuellement Be note à prouve; Nous citone textuellement Be note; M. Droil : M. Valence ville a relavé des irrégularitée à first délictaeur. Je les regretée, ouvrie de chartes. Je les bléme. Et ma récre le seise de course de des des parties par le parquet su le dépôt d'un plainte motirée au prétet, pour è que celui-ci pat en saisir le parquet s. Et M. Dron; donnant lecture d'une lettre adressée par le préfes du Nord, le 11 juillet 1911, à M. le procureur de la Republique, à Lille, prouve qué le 22 mai 1910, il a signale à l'auterité supérieure des actes irréguliers ou compables imputables à M. V. Risment, alors adjoint à l'instruction publique et qu'il a est mais à la disposition de la justice pour l'aider à faire la lumière dans le sas en elle estimarait que les fasts fussent sasses graves pour mériter son intervention. Cette révulation sensationnelle met en pivoyable posture le maire de louve de la Cour d'assisse.

Cette révulation sensationnelle met en pivoyable posture le maire de louve les sons en et en pivoyable posture le maire de la Cour d'assisse.

Mais an cours de conversations avec le prétet du Nord, du 22 mai 1910 au 11 juillet 1911, il cient l'avia que le faits actuellement connus, si répréhensible soient-ils, ne auffisent pas à motiver les poursuites actuelles. Et se rabilant à tait de M. Dron, le préfet déclare au procureur de la Republique qu'il est préférable de clore par un non-lieu l'information ouverte centre M. Flament serainn contentes de ses adversaires politiques, M. Dron ceuver le 2 quai 1910 une lettre de déconniation dont il pourrait laire écat en cas de besoin. Mais queiques mois plus tard, croyant qu'il n'y a plus de danget, il demande que son adjoint res soit pas pour suivi.

Net, il demande que suivil. Voilà bien pris aur le vif, l'esprit de justice et d'équité du grand politicien!

Il a perrais en conclusant à un non-lieu, que M. Flament restât chevalier de la Légion d'hontrair, conseiller municipal de Tourcoing, bénéraire d'une recorte brusilette, inspecteur de l'en-aeignement technique pour les cantons de Tourcoing!

aeignement technique pour au versons comg!

Il a fait la preuve que l'impunité est toujoura acquise aux radioux. M. Plament commet des fautes justiciables de la Cour d'assisse, mais c'est un prôfet et un maire qui pendant quatorae mois examinent dans des conversations particulierres à l'aut le poursuiver. Le procuireur de la République doit se ranger à leur avis!

OUE DEPROCHE U PRON A M. FLAMENT? QUE REPROCHE M. DRON A M. FLAMENT!

QUE REPROCHE M. DRON A M. FLAMEN I?

M. Dron no dis pase quals sont les actes irrégulier, ou coupables de M. Flament qui étaient justicitables de la Cour d'assisse.

De quoi a aginasitul? Qu'il le dise nettement. Il n'a plun le droit de garder le silence.

Il voudrait faire/croire qu'il s'agit de marches de gré a gré signales par M. Vauneutville.

Il oublie que ces marches sont revêtus de la signature de M. Cordier, adjoint.

Une information judiciaire au sujet de ces marchés ne mettrait pas seulement en cause M. Flament, elle devrait en timme temps viser le marde de Tourvoing qui ne peut pas en décliner la responsabilité.

M. DRON NE S'EST PAS JUSTIFIE

M. DRON NE S'EST PAS JUSTIFIE.

Le fameux coup de théâtre de M. Dron n'induira pas en erreur les Tourqueennois. Il ne permettra pas à M. Dron d'eviter les questions embarrassantes, d'esquiver les responsabilités, en un not de filer par la taugente.

Rappelonale donc à la question.

Il a permis à M. Cordier, adjoint, de devenir le bésisficiaire de mazuchés de gre à eré. Pour se justifier, il a dit au Gymnase Municipal: « qu'en » bonne justice en équité fout au moits, un commente en contrainte par le fait qu'il accepte de se dévouer » la la chose publique, ne doit pas renoncer à toute » fourniture qu'il avait courtume de faire auparayant.

ant. ous lui répondons: · Que la loi défeud formellement à devenir le fournisseur de la ville

ue devenir is normissen de la tine qui manistre; instre; de donne ancune explication au sujet de, fournitures de drogueries lastes par Mine Deschamps. Pourquoi M. Dron sei a acèté des austreles do depuries la Dron sei a acèté des austreles de depuries de la disce du 4 mars 1916 de la disception de la disceptification de la disceptification de la control de la villa de Tourcoing à Mine Deschamps, par quartir de vibal, en debors de tout controlls du l'onseil municipal, nour 10.277 francs de drogueries de la villa de la villa de la villa de de devenue; la controlla du l'onseil municipal, nour 10.277 francs de drogueries de de descriptions de la villa de la villa de de description de la villa de la villa de de description de la villa de l

LE LYCTE DE FILLES

M. Dron passe sous silence l'achat pour le
veés de filles, de tapis pour descentes de lits, à
15 francs le mètre, les marchés de gré à gré pour
ivraisen, de 41,000 france de meubles.

Il ne s'explique pas sur les dépenses rédiculement exagérées qui out été faités pour l'amoulement du salon et du cabinet de la directrice, du
bureau de l'économe, des chambres à coucher de
le directrice at de l'écotome.

NOUS MAINTENONS NOS ACCESATIOAS

M. Dron n'ayant répondu à aucune de nos accusations, nous maintenous formellement:

1º Qu'il a eu recours illégalement à des adjudications restreintes pour leequelles la concurrence

t la publicité étaient suppriumées;

2º Que trompant le Vonseil municépal, il lui s

demandé, le 5 mins 1909, une sorte de blanc-seing

pour les marchés de gré à gré sous le pretexte

d'éviter de graves perturbations dans l'exploite

ion des miners municipales », mais en résilté puis

favoir de la invoqué pour faire autoriser des con
favoir la invoqué pour faire autoriser les mar
fleis de gré à gré des motifs faux;

4º Qu'il a permis à des adjoints de dessenir,

outer les des les des les fournisseurs de la ville

de Tourroing;

5º Qu'il ait plansificier des marchés de gré la gré des

Comité Républicain Proportionnaliste.

Une réunien socialiste. — Le parti socialiste avait organisé lundi soir une reunion à la Maison du Peuple, rhe de la Cifé, avec le concours d'un orateur Hilbris, le citoyen Goelen, délégué du Comiré déderal. de suite que les électeurs n'ont pas témodine de suite que les électeurs n'ont pas témodine de la circonstance, car c'est à peine si une souxantaine d'auditeurs se trouvaient dans la grande salle. M. César Parmentier presidait, assisté de MM. Raillex et Despiney, jous trois candidats. Raillex et Despiney, jous trois candidats. Ceblict a midigué l'importance de s'éléctions municipales : puis il a quelque peu entreteau son auditoire de la politique générale.

coin dit on Le Nouvel Hospice-Hôpital d'Halluin in E

SON HISTOIRE. SA CONSTRUCTION. SA DISTRIBUTION UNE BELLE ŒUVRE PHILANTHROPIQUE

On ne saurait, saus injustice, reprocher à l'Administration municipale d'Halluin, d'être demeurée inactive au cours du man-dat près d'expirer. Elle fit au contraire, comme par le passé du reste, preuve de vigi-lance, d'activité, de clairvoyance et aussi de saresse.

lance, d'activité, de clairvoyance et aussi de sagesse.

L'œuvre accomplie depuis quatre ans, par les édiles halluinois, est vaste; elle est de celles qui demeurent et qui marquent dans l'histoire d'une cité:
Rien ne fut négligé; mais les questions qui farent l'objet des sollicitudes spéciales du Conseil municipal sont celles qui interessaient particulièrement les travailleurs,

définitivement adopté sur l'avis préalable de la Commission administrative de l'hospice, le rapport des plus favorables du service médical et l'homologation de la commission départementale d'hygiène.

On prévoyait alors que l'exécution de ectimportant projet aurait entraîné une dépense de 274-277 fr. 82. Pour la couvrir, l'Administration municipale proposait un emprand de 160.000 ffaues et de s'adresser, pour le reste, au Pari Mutuel.

On se souvient que, grâce aux pressantes démarches de M. Grousseau, député, le Pari Mutuel accordait le 7 février 1910, une première subvention de 40.000 francs, le 22 fé-



L'HOPITAL D'HALLUIN

les déshérités, les malheureux, et ce sont précisément les œuvres d'assistance qui furent les mieux traitées, les plus libéralement dotées. Nulle ville, peusons-nous, ne s'impose autant de sacrifices, pour le soulagement de l'infortune.

Point n'est besoin de rechercher heaucoup dans les divers chapitres d'assistance pour trouver la preuve de ce que nous disons. Cette preuve apparaît partout. Il n'est pas, jusqu'au nouvel établissement hospitalier, qui ne constitue une affirmation éclatante, de la sollicitude profonde, dont sont ici l'objet, les déshérités.

jet, les déshérités.
On s'en convainera quand on saura c qu'est le nouvel hospice-hôpital, qui fière on's en convaince quand on saint of our est le nouvel hospice-hôpital, qui fière neut, étage ses coquettes et riantes constructions, sur le flanc de la pittoresque col line, qui vers l'Est, domine la ville, et doni le st loisble d'admirer les magnifiques proportions et l'excellente ordonnance.

L'HISTORIQUE DU PROJET

Halluin, ville de plus de 16,000 habitants, n'avait comme hospice que de vieux oâtiments, dont l'insuffisance était reconnue debuis longtemps; l'établissement n'avait à sa disposition que 50 lits, et encore les hospialisés étaient-ils répartis en trois immeulose différents. D'autre part, son ensemble ne répondait nullement aux conditions de l'inveriere moderne.

talises etarent-ils repartis en tois mauches différents. D'autre part, son ensemble ne répondait nullement aux conditions de l'hygiène moderne.

Aussi, des 1904, le Conseil municipal, mu par un sentiment louable d'humanité, décidait la création d'un nouvel hospice-hôpital. Dans sa séance du 16 août, l'assemblée désignait une commission spéciale, chargée de rechercher l'emplacement apte à recevoir l'établissement nouveau. Après étude laborieuse, cette commission fournissait un raport; elle proposait au choix du Conseil trois terrains: le premier rue des Processions, entre l'Abattoir et le Cimetière; le second, rue de Lille, le troisième au chemin de Neuville.

La question languit quelque temps, puis 1906, M. Louis Odou-Loridan, maire, demandait au Conseil de la reprendre de plus active façon. Et c'est cette même année que l'assemblée communale, dans sa séance du 28 septembre, parmi les onze emplacements proposés, arrêtait son choix sur un terrain de 4 hectares, situé au Mont d'Halluin, à peu de distance de l'églies Saint-Alphonse, et le long du chemin du Triez-Caillou. Après pourparleix entre le propriétaire. M. Flips

de 4 hectares, situé au Mont d'Hallum, a peu de distance de l'églies Saint-Alphonse, et le long du chemin du Triez-Caillou. Après pourparlers entre le propriétaire, M. Flipo, de Tourcoing, et l'Administration municipale, le 23 novembre de cette même année, l'assemblée communale décidait l'achat à M. Flipo, d'une parcelle de 2 hectares, pour le prix de 13.500 francs, en même temps qu'elle chargeait deux architectes, MM. J.-B. Maillard, de Tourcoing, et G. Moeman, d'Halluin, d'établir les plans et devis du nouvel hospice-hôpital.

DES OBJECTIONS REFUTÉES

DES OBJECTIONS REFUTEES

DES OBJECTIONS REFUTÉES

Au conrs de cette séance, un conseiller crut devoir paotester contre l'établissement de l'hospice-bôpital, au Mont. Il apportait divers arguments, entr'autres, les suivants : l'eudroit choisi était trop éloigné du centre de la ville ; le terrain était de mauvaise nature et sa situation fort déclive, nuirait à l'esthétique de l'eusemble des bâtiments.

M. le maire, à ces observations, put répondre que les villes voisines, qui en ces derniers temps, ont fait construire des établissements de ce genre, les ont, pour des raisons d'hygiène, établis en dehors de leur agglomération. Il en a été ainsi à Meniu,

blissements de ce genre, les ont, pour des raisons d'ivygiene, établis en deliors de leur agglomération. Il en a été ainsi à Menin, Roubaix, Tourcoing, Lille, Comines, etc. Et puis la distance qui séparcrait le nouvel hospice du Centre, ne serait que de 1.500 mètres. De plus l'emplacement choisi offrait toutes les garanties de salubrité désirable; le terrain est très sec, bien stable, isolé des habitations. Les bâtiments seront placés en un point culminant, sur le versant d'une colline et en façade sur une rue.

D'autre part, était-il possible de trouver un autre emplacement dans des conditions acceptables, puisque le Conseil de salubrité se prononçait contre l'acquisition d'un terrain avoisinant la Becque? D'ailleurs, ect inconvénient de distance était compensé par ette circonstance que le nouvel établissement se trouverait à proximité d'une église et qu'on éviterait ainsi les frais de construction d'une chapelle.

LE PROJET ADOPTÉ

vrieg 1911, une seconde subvention de 35.004 francs, et le 15 février dernier, une troisième subvention de 25.000 francs.

Ajoutions qu'entre temps, un décret d'utilité publique était signé par M. le Président de la République, pour la construction du nouvel hospice et que le ministre compétent en approuvait les plans, les devis et les dépenses.

Denses.

Aussitôt les travaux étaient mis en adudication et ne devaient pas tarder à s'ourir. Commencé vers la fin de 1910, ils sont
ugjourd'hui, sur le point d'être terminés, et
'on prévoit que les nouveaux locaux pourout être inaugurés d'ici quelques mois.

CE QU'EST L'HOSPICE-HOPITAL

ront être inaugurés d'ici quelques mois.

CE QU'EST L'HOSPICE-HOPITAL

Nos lecteurs, par la photographie ci-dessus, pourront aisément se rendre compte de l'importance du nouvel établissement et de la beauté et de l'élégance des bâtiments qui le composent.

L'hospice-hôpital est situé en façade sur le chemin du Triez-Cailloux. Tout contre la route, que borde une magnifique grille en fer ouvragé, s'élèvent deux coquets pavillous à étage, destinés à abriter les vieux ménages et pouvant contenir 24 personnes, y compris le concierge, dont la loge est située dans le pavillon de gauche. Puis en retrait, face à l'entrée principale, le pavillon d'administration, réservé aux services généraux; il est à étage et contient au rez-de-chausée, à droite, la pharmacie, la salle à manger, la lingerie et une salle de travail; à gauche, une salle d'administration, les archives et les bureaux.

Sur les côtés, et derrière les pavillons des vieux ménages, se trouvent, reliès entre eux par une large galerie vitrée, à gauche, un même pavillon, réservé aux femmes. Chacun de cès deux pavillons peut contenir 36 l'îté et se compose d'un dortoir, d'un réfectoire, d'un fumoir ou salle commune, lingerie, bains, lavabos, etc.

En avant de la galerie vitrée dont il est parlé plus haut, et qui fait se communiquer les deux grands pavillons, et derrière le pavillon des services généraux, avec lequel elle est reliée par une autre galerie, se place la cuisine à rez-de-chaussée et avec caves.

Enfin, dans l'angle à gauche et en façade sur le chemin du Triez-Cailloux, est située la buanderie avec le magasin à charbon ; dans l'angle opposé se trouve la morque. Le tout sera sillouné de canadistions souterraines pour les caux potables, les caux pluviales et les caux résiduaires, avec réservoirs, citernes et bassin de décantation. Les appareils hygiéniques sont du dernier perfectionnement.

Ajoutons que l'hospice-hôpital pourra abri-fectionnement.

ctionnement.
Ajoutons que l'hospice-hôpital pourra abri-

apparents hygieniques sont du dernier perfectionnement.

Ajoutons que l'hospice-hôpital pourra abriter environ 90 personues, non compris le personuel administratif.

Signalons en passant, que l'administration municipale a fait prolonger jusqu'à l'hôpital, la canalisation du gaz et fait établir le long du chemin de Neuville, un large trottoir. Ces mêmes travaux seront exécutés l'année prochaine le long du chemin de Loisel. Ces deux routes, ainsi améliorées, constituernt une magnifique promenade pour les Halluinois, durant la belle saison.

L'ensemble des bâtiments qui constituent cet établissement modèle, est d'un aspect graudiose. Chaque construction a été établis avec recherche et affecte même un certalic avec recherche et effect même un certalic avec recherche et effect même un certalic avec recherche et outeurs le briques rouges du pays, sont agrémentées de délicates arabesques, sur lesquelles courent de non moins jolies arabesques, sont en tutiles, également vernies, de couleurs brunes, jaunes, blanches et vertes. Ou voit que le goût et le désir de rendre agréable ce séjour, a présidé à l'édification de cet abri de la vieillesse et de l'infortune. Et rien que cela vaudrait aux architectes, les plus flatteuses félicitations.

Mais la plus grande part d'éloges doit aller à l'administration municipale, qui a su mener à bien une œuvre à laquelle clle a consacré tous ses efforts, et dont lui seront reconnaissantes, les générations futures. Et tout homme consciencieux et impartial, reconnaîtra qu'il était impossible de mieux faire et de faire plus, pour l'intérêt de la vieille et le bien-être des malheureux.

LE 1º MAI

LA MANIFESTATION DE LA PLACE VENDOME

Paris, 30 avril. — Nous arons amoncé que la C. G. T. avait décidé qu'une grande manifestation serait faite demain, à 9 heures du soir, devant le ministère de la Justice en faveur des syndicalistes retenus en prison. Le préfet de police vient de décider que cette manifestation n'aurait pas lieu. Des ordres très sévères seraient donnés pour que les groupes qui tenteraient nés pour que les groupes qui tenteraient de se former soient immédiatement dis

IIN MEETING DES P. T. T.

UN MEETING DES P. 1. 1.
Paril, 30 avril. — On signale qu'un grand meeting de fonctionnaires, donné sous les auspices de la Fédération Nationale des P.T.T. aura lieu demain, à la Bourse du Travail.

OUE DE MÈRES DE FAMILLE

ont à déplorer cette déviation de la colonne vertébrale qui s'appelle la déviation scolaire, parce que, le plus souvent, elle se contracte l'école. L'enfant porte la tête en avant, une épaule

L'enfant porte la tête en avant, une épaule et une hanche plus hautes que l'autre. Cette difformité s'observe souvent quand il est trop tard! on peut, pag des traitements spéciaux, par des exercices appropriés empêcher le mal de se développer, mais combien comptetton de guérisons?

Madame Fiske, professeur d'orthomorphie (rectitude de la forme, 2 rue Lavoisier à Paris, soigne avec succès, et guérit radicalement, en quelqués séances, tous les cas de scoliose, même chez les jeunes femmes atteintes depuis un grand nombre d'années. Paiement après guérison.

Certificats de personnes du Nord guéries sans aucune souffrance, par Madame Fiske, 2, tue Lavoisier, à Paris.